

# Les descendants de Sulpice



Pierre Henri Gentilhomme x Marie Darnault

bail à ferme à Pierre Henri Gentilhomme  
en date du 1<sup>er</sup> octobre 1715

Septembre 1715

30 bail a ferme l'abbaye de Barzelletti a Jean Guillaumin  
 30 <sup>de ventes</sup> <sup>de l'aprentissage</sup> de manie veues, avec manie Dourrigal  
 30 redit ion de foye entre habraam queucard et auid.

octobre

1 bail a ferme par Jean fouquet et auid. a etienne  
 1 bail a ferme heuri Geurt homme a Jean Jager et auid.  
 1 le biau par Louis Calinou a auguste <sup>de</sup> prêtre  
 8. Vente Jean Sigrea a denis ferricqu  
 10 bail a rente Jean Charboinnie a Jean Jager  
 17 amonissement par Jean amouret a la Religieuse de celte ville  
 22. redit ion de testament par Jean herve

novembre

11 obligation Jean h. La gabriel vaillant  
 11 portage entre pierre Charlot et autres  
 15 procès verbal par Anibault macou, Louis Charq<sup>re</sup> et Gilbert Guin  
 18 (Brouillette) par les moines de la servante aux Religieuses de celte ville  
 26 <sup>procès verbal</sup> <sup>de l'aprentissage</sup> entre Julien Lencin et les v. Mathurin arrouy  
 27 <sup>de l'aprentissage</sup> <sup>de l'aprentissage</sup> entre nicollac Blauchard et auid Dodi  
 30 inventaire entre les h. arrouy et la d. arrouy f. Lencin  
 30 vente pierre Sebloy de la Chesuerie au seig. de l'arrouy  
 30 echange entre pierre, et augustin Sigrea

Ab